

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 52 (1923)

Heft: 10

Rubrik: Maison de vacances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MAISON DE VACANCES

L'Union des Travailleuses qui groupe un bon nombre de jeunes filles de la ville de Fribourg et, parmi elles, plusieurs institutrices, a organisé ces années dernières une Maison de vacances à la campagne. Le succès réjouissant des séjours de Praroman et de Corbières a démontré l'utilité de procurer au plus grand nombre possible des vacances agréables dans de bonnes conditions de repos, de joie, de bien-être et à un prix modeste. Cette année, la Maison de vacances sera ouverte à Bennewyl près d'Alterswyl, du 1^{er} juillet au 15 septembre. Les institutrices de la ville et de la campagne y seront les bienvenues et seraient reçues de préférence pendant le mois de juillet. Le prix de la pension est fixé à 3 fr. 50 par jour.

Les inscriptions sont à adresser au Secrétariat social, 6, Route Neuve, Fribourg, et à partir du 1^{er} juillet, à M^{lle} von der Weid, Bennewyl près d'Alterswyl (Singine).



Retraite pour institutrices

La Société fribourgeoise d'éducation a organisé, à plusieurs reprises, des retraites pour les instituteurs catholiques du canton. A la demande de quelques membres du corps enseignant, nous avons décidé d'accorder la même faveur aux institutrices. Nous leur adressons donc un appel pressant et une invitation bien cordiale.

Après les travaux d'une année scolaire, au milieu des difficultés d'une tâche pénible et parfois desséchante, une retraite est toujours une joie et un réconfort. Chacune y trouvera des raisons nouvelles de continuer l'œuvre de dévouement à laquelle la Providence l'a appelée; chacune y trouvera surtout les forces et les consolations que toute intimité avec Notre-Seigneur assure abondamment.

Les institutrices qui ont l'intention de participer à cette retraite sont priées de bien vouloir s'annoncer d'ici au 15 juillet, au plus tard, à Madame la Supérieure du Cénacle, Villa Miséricorde, Fribourg.

La retraite commencera le lundi, 23 juillet, à 5 h. du soir et se terminera le vendredi matin, 27 juillet.

La finance d'inscription est fixée à 10 francs par retraitante; la Société d'éducation se charge de tous les autres frais. Les retraitantes trouveront, pour cette modique somme, chambre et repas à la Villa Miséricorde; celles de Fribourg pourront également prendre pension à la Villa et si le nombre des retraitantes n'est pas trop élevé, elles pourront aussi y prendre pension et chambre.

Nous espérons que les organisateurs de cette retraite rencontreront auprès du corps enseignant féminin un accueil empressé et nous souhaitons vivement que toutes les institutrices du canton se retrouvent, pour la retraite, sous le toit hospitalier qu'est la maison du Cénacle.

A. SAVOY, *président*.